

Fin 2016, on dénombre 1,07 million de micro-entrepreneurs (ME). Ils représentent 35 % de l'ensemble des travailleurs indépendants (hors secteur agricole).

Sur l'année 2016, 332 000 nouvelles immatriculations ont été enregistrées, soit 8,3 % de plus qu'en 2015. Au total, compte tenu de 263 000 radiations, le nombre de micro-entrepreneurs progresse de 6,9% en 2016.

Les secteurs de la construction, des arts, spectacles et activités récréatives, des services à la personne, l'industrie, et les activités de conseil sont les secteurs les plus investis.

Parmi les ME encore inscrits fin 2016, un peu plus des trois quarts ont généré un chiffre d'affaires au cours de l'année.

Comme pour l'ensemble des travailleurs indépendants, la population des ME est en majorité masculine, et l'attrait du dispositif se confirme pour les moins de 30 ans et les plus de 60 ans.

Depuis 2014, le chiffre d'affaires annuel moyen des ME s'accroît pour atteindre en 2016 un peu plus de 9 800 euros par micro-entrepreneur. Le chiffre d'affaires se situe à moins de 1 555 euros pour un ME sur quatre, et à moins de 5 250 euros pour un ME sur deux. Il varie selon l'ancienneté du compte ME ainsi que selon le secteur. Quelle que soit l'année d'entrée dans le dispositif, le chiffre d'affaire des femmes est inférieur à celui des hommes.

Au total, le chiffre d'affaires des micro-entrepreneurs s'élève à 8,8 milliards en 2016. Il s'accroît notamment grâce au dynamisme des secteurs du transport (encadré), des activités immobilières et de la santé.

Les régions Bretagne et Pays de la Loire affichent les plus hauts chiffres d'affaires moyens devant l'Auvergne et la région Paca. C'est en Nouvelle Aquitaine, en Occitanie, Île-de-France et Paca que l'attrait pour le dispositif est le plus marqué.

LES MICRO-ENTREPRENEURS EN 2016 : TOUJOURS PLUS NOMBREUX, AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE

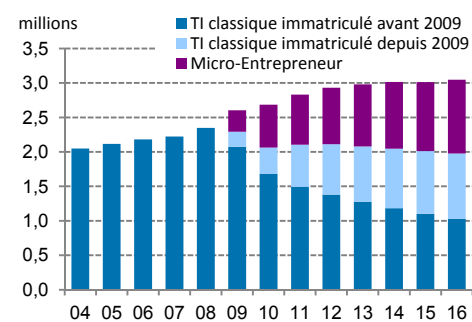
Fin 2016, le réseau des Urssaf gère 1,07 million de micro-entrepreneurs (ME), soit 6,9 % de plus qu'en 2015.

Depuis la mise en place du dispositif auto-entrepreneur au 1^{er} janvier 2009, et de la fusion en 2016 avec celui du régime micro-fiscal, le nombre de micro-entrepreneurs ne cesse de s'accroître. La croissance très rapide jusqu'en 2011 témoigne de l'attrait d'un nouveau dispositif simplifié pour les non salariés (hors agriculture). Entre 2012 et 2016, l'évolution reste dynamique malgré une légère inflexion en 2015.

Mises à part les deux premières années qui suivent la mise en place du dispositif, le nombre d'immatriculations de comptes se situe autour de 325 000 en moyenne depuis 2011. Le nombre de radiations se situe à un niveau inférieur, de l'ordre de 250 000 à 275 000 depuis 2012. Le taux de rotation moyen*, qui exprime le niveau de renouvellement de cette population, s'établit à 30 % en 2016, comme en 2015. Il était de 40 % en 2012.

La création d'un statut social et fiscal spécifique aux micro-entreprises a modifié la structure de la population des non salariés (hors agriculture). Fin 2016, ils sont un peu plus de 3 millions, contre 2 millions en 2004 (graphique 1). Le nombre de non salariés hors micro-entrepreneurs se réduit depuis 2009, année de mise en place du nouveau statut. De 2,35 millions fin 2008, il passe à 2,01 millions fin 2016. La hausse de la population des travailleurs indépendants (TI, hors agriculture) globale s'explique

Graphique 1 : Nombre de comptes TI et ME depuis 2004 (administrativement actifs)



Source : Acooss - Urssaf

Tableau 1 : Nombre de micro-entrepreneurs (ME) entre 2011 et 2016

	Niveau (en milliers)						Evolution (en %)				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'immatriculations au dispositif ME	320	336	322	331	306	332	4,7	-4,2	3,0	-7,4	8,3
Nombre de radiations de comptes ME	214	246	238	263	275	263	14,8	-3,3	10,8	4,5	-4,2
Nombre de comptes ME administrativement actifs en fin d'année (1)	728	818	902	970	1 001	1 070	12,4	10,3	7,5	3,3	6,9
Taux de rotation* (en %)	43	40	34	33	30	30	-3,1 pt	-5,7 pt	-1,2 pt	-3,0 pt	-0,3 pt
Nombre de comptes Travailleurs Indépendants (TI) y compris ME en fin d'année (2)	2 832	2 931	2 981	3 016	3 014	3 048	3,5	1,7	1,2	-0,1	1,1
Part de ME parmi les TI (en %) (1) / (2)	26	28	30	32	33	35	2,2 pt	2,3 pt	1,9 pt	1,1 pt	1,9 pt
Nombre de comptes ME actifs en fin d'année et économiquement actifs dans l'année (3)	476	573	660	717	758	811	20,5	15,1	8,6	5,8	6,9
Part des comptes ME éco. actifs (en %) (3) / (1)	65	70	73	74	76	76	4,7 pt	3,1 pt	0,7 pt	1,8 pt	0,1 pt

Source : Acooss - Urssaf

* Le taux de rotation est égal à la somme du nombre d'immatriculations et de radiations de comptes divisé par le nombre de comptes actifs à la fin de la période précédente divisé par deux. La notion de « compte cotisant » diffère du concept de « création d'entreprise » utilisée par l'Insee.

Tableau 2 : Les micro-entrepreneurs par secteur d'activité fin 2016

Secteur d'activité	Micro-entrepreneurs administrativement actifs fin 2016				dont micro-entrepreneurs économiquement actifs en 2016			Travailleurs indépendants admin. actifs fin 2016		Caractéristiques démographiques des ME admin. actifs fin 2016		
	Niveau (1)	Structure	Évol niveau 2016/2011	Taux d'anciens TI*	Niveau (2)	Part des ME éco. actifs (1)/(2)	Évolution de la part d'éco actif 2011/2016	Niveau	Part de ME parmi les TI	Part des femmes	Part des moins de 30 ans	Part des 60 ans ou plus
	milliers	%	%	%	milliers	%	en point	milliers	%	%	%	%
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	2,3	0,2	49,7	18,0	1,9	83,3	10,4	24,1	9,6	24,7	25,6	12,4
CZ1 - Industrie	61,7	5,8	64,3	20,3	50,8	82,4	9,5	125,7	49,1	49,7	13,4	12,8
CZ2 - Métiers de bouche	18,8	1,8	50,8	29,4	14,1	74,8	10,5	89,7	20,9	37,7	13,0	14,8
F1 - BTP travaux de finition	67,2	6,3	41,5	26,1	52,4	78,0	14,9	155,8	43,1	3,8	11,4	9,8
F2 - BTP autres	73,4	6,9	34,5	24,5	56,1	76,4	15,5	225,1	32,6	0,6	13,8	9,9
G1 - Commerce-réparation d'automobiles	25,9	2,4	75,3	16,1	16,3	63,2	8,8	72,3	35,8	5,4	22,6	5,8
G2 - Commerce de gros, intermédiaires du commerce	26,7	2,5	49,3	23,8	16,6	62,2	9,9	81,5	32,7	36,6	15,0	14,8
G3 - Commerce de détail alim. hors métiers de bouche	2,8	0,3	40,8	24,6	2,0	69,3	6,6	32,6	8,7	37,9	14,4	14,1
G4 - Commerce de détail non alimentaire	40,4	3,8	26,4	29,0	29,9	74,1	10,1	141,7	28,5	44,2	14,2	14,8
G5 - Commerce de détail sur marchés non classé	48,5	4,5	26,0	39,9	38,2	78,7	9,0	63,8	76,1	34,8	13,5	19,3
G6 - Commerce de détail non spécialisé	30,2	2,8	-7,6	18,1	21,4	70,8	15,5	46,0	65,6	41,8	16,2	9,9
HZ - Transports et entreposage	28,0	2,6	481,0	8,1	11,9	42,6	-6,8	85,7	32,7	5,8	52,9	4,6
IZ - Hébergement et restauration	33,2	3,1	69,0	25,6	24,8	74,6	7,8	181,8	18,3	41,3	14,0	13,4
JZ - Informatique	37,6	3,5	14,9	10,6	26,4	70,2	11,4	64,9	57,9	16,9	28,9	5,5
KZ - Activités financières et d'assurance	5,5	0,5	53,5	22,4	3,5	64,0	4,7	33,2	16,7	35,3	18,5	21,1
LZ - Activités immobilières	15,2	1,4	84,5	23,6	9,2	60,7	4,9	71,4	21,3	46,9	15,5	14,1
M1 - Activités juridiques	1,2	0,1	24,8	14,3	0,8	68,9	6,7	72,7	1,7	62,0	2,3	28,8
M2 - Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	37,4	3,5	58,3	13,1	27,8	74,3	7,9	100,4	37,2	41,4	20,8	15,2
M3 - Conseil pour les affaires et autres conseils ...	50,7	4,7	37,7	14,1	34,6	68,4	3,8	92,6	54,7	38,5	16,1	25,6
M4 - Activités spécialisées de design	22,5	2,1	14,5	9,8	16,7	74,1	9,9	27,9	80,7	54,1	31,6	4,6
M5 - Autres activités scientifiques et techniques	48,3	4,5	51,5	13,4	36,7	75,9	11,4	83,4	57,9	44,0	18,4	14,0
N1 - Activités de nettoyage	28,1	2,6	94,3	16,2	21,6	77,0	13,2	40,2	69,9	28,1	15,7	8,4
N2 - Autres activités de service administratif et de soutien	37,4	3,5	12,9	14,5	28,6	76,6	13,7	65,6	57,0	61,2	11,4	15,9
PZ - Enseignement	47,5	4,4	52,3	11,7	38,4	80,7	9,4	71,0	66,9	52,6	8,1	17,9
QZ - Santé	51,5	4,8	155,0	15,3	45,2	87,8	5,6	485,7	10,6	78,9	11,7	12,2
R1 - Arts, spectacles et autres activités récréatives	76,0	7,1	70,8	11,1	59,4	78,1	11,1	103,1	73,6	40,5	22,2	9,7
R2 - Activités sportives	30,2	2,8	100,7	13,7	25,4	84,0	8,8	54,8	55,1	40,4	22,0	6,9
S1 - Réparations hors automobile	22,2	2,1	8,4	21,9	18,6	84,0	15,8	35,3	62,7	20,2	9,9	14,0
S2 - Coiffure et soins du corps	49,9	4,7	30,0	22,6	44,2	88,5	11,3	115,3	43,3	92,7	19,0	5,9
S3 - Autres services personnels	38,0	3,5	23,2	16,7	29,5	77,8	13,0	54,3	70,0	57,2	13,9	11,8
UZ - Autres	11,5	1,1	146,3	9,4	7,8	67,7	11,1	19,5	59,1	53,8	21,2	12,5
Inconnu	0,3	0,0	-78,8	37,7	0,2	56,2	-12,1	130,9	0,3	26,4	18,8	18,3
TOTAL	1 070	100,0	47,0	18,9	811,1	75,8	10,4	3 048,8	35,1	39,2	17,2	12,3
dont Professions Libérales	344,7	32,2	56,7	12,0	266,6	77,4	9,1	1 115,9	30,9	48,4	18,2	14,2
dont Artisans-Commerçants	725,4	67,8	42,8	22,2	544,5	75,1	10,9	1 931,9	37,5	34,7	16,7	11,3

* compte TI avant d'avoir un compte ME

Source : Acooss - Urssaf

par les entrées dans le dispositif mis en place en 2009.

Les ME sont présents dans tous les secteurs d'activité...

Les micro-entrepreneurs ont investi la quasi-totalité des activités économiques (tableau 2). Un tiers d'entre eux exercent une activité libérale (le statut n'est pas ouvert à tous les métiers, encadré), et deux tiers déclarent une activité d'artisan-commerçant. Les principaux secteurs représentés sont ceux de la construction (13,2 %), des arts, spectacles et activités récréatives (7,1 %), de l'industrie (5,8 %) ou encore de la santé (4,8 %), de la coiffure et soins du corps (4,7 %), et du conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (4,7 %). Ces sept domaines

d'activité regroupent 40 % des effectifs des ME administrativement actifs (tableau 2).

...avec des dynamiques contrastées

Entre 2011 et 2016, le nombre de micro-entrepreneurs inscrits a progressé de 47,0 %. Les plus fortes hausses d'effectifs se concentrent dans les secteurs des transports et entreposage (+ 481,0 %, éclairage), de la santé (+ 155,0 %), des activités sportives (+ 100,7 %) et du nettoyage (+ 94,3 %). Avec 76 000 ME en 2016, le domaine des arts, spectacles et activités récréatives fait également partie des évolutions les plus fortes (+ 70,8 %). La construction (BTP travaux de finition et BTP autres), qui concentre le plus d'effectifs, présente à titre comparatif une augmentation de 38 % des inscriptions.

Les hausses d'effectifs sont les plus faibles dans les secteurs du commerce de détail (+ 26 %) hors le commerce non spécialisé, la coiffure et soins du corps (+ 30 %), les activités juridiques (+ 24,8 %) et l'informatique (+ 14,9 %).

En 2016, trois ME inscrits sur quatre génèrent un chiffre d'affaires

75,8 % des micro-entrepreneurs génèrent un chiffre d'affaires (CA) en 2016. Cette part est plus importante dans le tertiaire : ils sont 88,5 % dans la coiffure et soins du corps, 87,8 % dans la santé, 84,0 % dans les activités sportives et le secteur des réparations hors automobile. A l'inverse, seulement 42,6 % des micro-entrepreneurs du secteur transports et entreposage ont généré un CA au cours de l'année.

Tableau 3 : Les micro-entrepreneurs (ME) selon leur sexe et leur tranche d'âge

	Nombre de ME administrativement actifs fin 2016		dont ME économiquement actifs (CA>0) en 2016		Part de ME écon. Actifs en 2016	Nombre de TI administrativ. actifs fin 2016		Part de ME parmi les TI fin 2016	Nbre de TI admin. actifs immatriculé depuis 2009 fin 2016		Part de ME parmi les TI depuis 2009 fin 2016
	(1)	(1)	(2)	(2)	(2)/(1)	(3)	(3)	(1)/(3)	(4)	(4)	(4)/(1)
	milliers	%	milliers	%	%	milliers	%	%	milliers	%	%
Hommes	651	60,8	474,7	58,5	72,9	1 923,1	63,1	33,9	1 242,5	61,7	52,4
Femmes	418,9	39,2	336,5	41,5	80,3	1 110,1	36,4	37,7	772,6	38,3	54,2
Moins de 30 ans	183,6	17,2	115,5	14,2	62,9	293,1	9,6	62,7	280,5	13,9	65,5
Entre 30 et 39 ans	293,8	27,5	213,4	26,3	72,6	676,5	22,2	43,4	593,5	29,4	49,5
Entre 40 et 49 ans	262,1	24,5	204,8	25,3	78,1	817,7	26,8	32,1	539,8	26,7	48,6
Entre 50 et 59 ans	199,1	18,6	164,5	20,3	82,6	792,9	26	25,1	394,3	19,5	50,5
60 ans et plus	131,4	12,3	113	13,9	86	467,7	15,3	28,1	212,0	10,5	62,0
TOTAL	1 070,0	100,0	811,1	100,0	75,8	3 047,8	100,0	35,1	2 020,0	100	53,0

Source : Acoff - Urssaf

Fin 2016, les micro-entrepreneurs représentent 35 % des travailleurs indépendants (hors agriculture)...

Entre 2011 et 2016, la proportion de travailleurs indépendants inscrits au régime du micro-entrepreneur est passée de 26 % à 35 % (tableau 1).

Fin 2016, 53 % des 2 millions de TI immatriculés après le 1^{er} janvier 2009 l'ont été dans le cadre du dispositif ME (tableau 3).

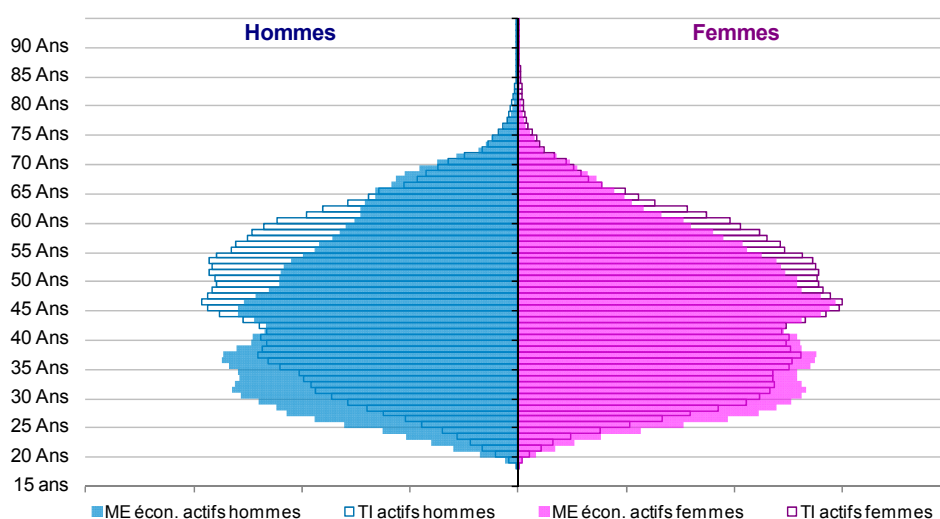
La part de travailleurs indépendants relevant du régime ME s'avère très variable selon les secteurs (tableau 2). Les secteurs les plus concernés sont essentiellement des activités tertiaires : 80,7 % des travailleurs indépendants du secteur des activités de design ont choisi la forme de la micro-entreprise, 73,6 % pour les arts, spectacles et activités récréatives, 70,0 % pour les autres services personnels, 69,9 % pour les activités de nettoyage. Le secteur du commerce semble également se tourner vers la micro-entreprise, à hauteur de 76,1 % pour le commerce de détail sur marchés ou 65,6 % pour le commerce de détail non spécialisé.

A l'inverse, le régime de la micro-entreprise est moins présent dans d'autres secteurs. Mises à part les activités juridiques et de la santé où les parts très faibles de micro entrepreneurs (respectivement 1,7 % et 10,6 %) s'expliquent par la non ouverture du régime aux professions réglementées (encadré), la part des ME est plus faible dans les activités immobilières (21,3 %), l'hébergement et la restauration (18,3 %), ou les activités financières et d'assurance (16,7 %).

... et 19 % d'entre eux sont des anciens TI

Si le régime ME ne permet pas l'ouverture simultanée d'un compte de travailleur indépendant « classique » (hors ME), il

Graphique 2 : Structure par âge et sexe des ME* et des travailleurs indépendants** en 2016



* ME économiquement actifs dans l'année et encore administrativement actifs en fin d'année, ** TI administrativement actifs en fin d'année y compris les ME (les TI sans déclaration de chiffre d'affaires ne sont pas automatiquement radiés comme les ME)

Source : Acoff - Urssaf

autorise en revanche la radiation de ce dernier pour une immatriculation dès l'année suivante sous la forme d'un compte ME. Ainsi, en 2016, 18,9 % des comptes ME (202 000) sont issus de cotisants ayant eu un compte TI. Parmi eux 162 000 possédaient ce compte avant 2009.

Le commerce de détail sur marché (39,9 %), les métiers de bouche (29,4 %) et le commerce de détail non alimentaire (29 %) sont parmi les secteurs où la part d'anciens TI est la plus importante (tableau 2). Dans le secteur du transport, cette part est en revanche nettement moins importante (8,1 %) : la population plus jeune répond à une activité nouvelle (éclairage). Les domaines relatifs à l'informatique, les arts, spectacles et autres activités récréatives ou l'enseignement sont également des populations où les anciens TI sont les moins présents (moins de 12%).

Comme pour les TI classiques, le régime de la micro-entreprise est à dominante masculine

Les ME administrativement actifs sont en majorité des hommes (60,8 %) mais en proportion toutefois un peu moins forte que dans la population globale des TI (63,1 %). De manière générale, les femmes sont plus présentes que la moyenne (39,2 %) dans les professions libérales. Elles sont 92,7 % dans la coiffure et les soins du corps, et 78,9 % dans la santé. A l'inverse, des secteurs restent résolument masculins : la construction, le commerce, la réparation d'automobiles et le transport.

Un attrait pour le dispositif ME de la micro-entreprise chez les moins de 30 ans et les plus de 60 ans

Les moins de 30 ans sont plus représentés que dans la population globale des TI (tableau 3, graphique 2) : ils sont 17,2 %

contre 9,6 % pour l'ensemble des TI, et 13,9 % des seuls TI inscrits après le 1^{er} janvier 2009. Les plus de 60 ans représentent 12,3 % des ME, contre 15,3 % pour l'ensemble des TI et 10,5 % des seuls TI inscrits à partir de 2009. Ainsi, la proportion de travailleurs indépendants immatriculés depuis 2009 (tableau 3, colonne 4) et affiliés au régime des micro-entrepreneurs est significativement plus élevée en dessous de 30 ans et après 60 ans (respectivement 65,5 % et 62,0 %, contre 53 % pour l'ensemble des tranches d'âge). S'agissant des plus âgés, la création d'un compte ME peut correspondre à des cessations progressives d'activité ou à des reprises d'une petite activité après un départ à la retraite.

Cependant, la proportion de micro-entrepreneurs économiquement actifs est très différente selon l'âge : elle est plus faible chez les moins de 30 ans (62,9 %), et croît avec l'âge pour atteindre 86 % chez les plus de 60 ans (tableau 3).

Les parts relatives des moins de 30 ans (17,2 % en moyenne) et des plus de 60 ans (12,3 % en moyenne) varient selon les secteurs. Le secteur du transport présente une proportion particulièrement élevée de ME de moins de 30 ans (52,9 %) et en revanche une part très faible de ME de plus de 60 ans (4,6 %). L'informatique et les activités spécialisées de design sont aussi des activités prisées par les moins de 30 ans, comme les activités sportives, la coiffure et le soin du corps. A l'inverse, les activités juridiques recensent une part de moins de 30 ans (2,3 %) nettement inférieure à celle des plus de 60 ans (28,8 %). Ces derniers sont aussi très présents dans les activités financières et d'assurance et dans le secteur du conseil pour les affaires et autres.

La part des ME économiquement actifs est plus importante pour les femmes

Du fait de leur surreprésentation dans les secteurs les plus économiquement actifs comme la santé et la coiffure, les ME femmes déclarant un chiffre d'affaires (CA) positif représentent globalement 80,3 % de l'ensemble des femmes avec un compte ME alors que cette proportion atteint 72,9 % chez les hommes (tableau 3).

Le chiffre d'affaires annuel moyen atteint 9 816 euros en 2016

Les micro-entrepreneurs ont déclaré un CA global de 8,8 milliards d'euros en 2016. Après une forte croissance en

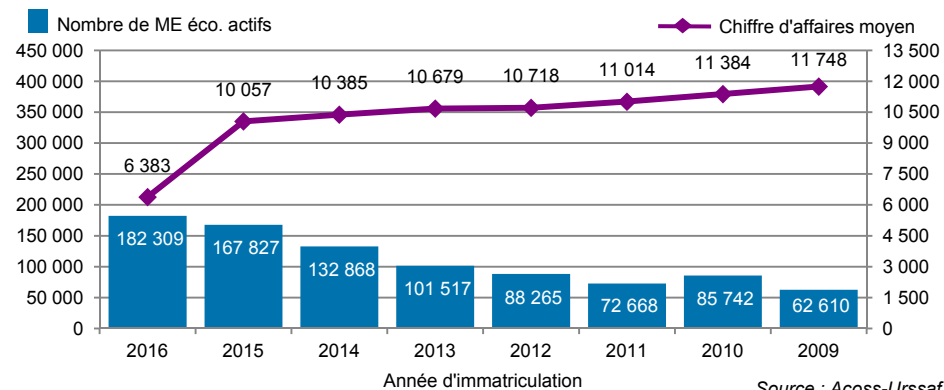
Tableau 4 : Micro-entrepreneurs (ME) économiquement actifs * et chiffre d'affaires

	Niveau						Evolution (en %)				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2012	2013	2014	2015	2016
ME économiquement actifs* (en milliers)	532	641	732	803	844	894	20,4	14,2	9,6	5,2	5,8
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	4 963	6 003	6 666	7 225	7 966	8 774	21,0	11,0	8,4	10,3	10,1
Chiffre d'affaires annuel moyen (en euros)	9 322	9 364	9 104	9 002	9 433	9 816	0,4	-2,8	-1,1	4,8	4,1

* y compris ceux qui ne sont plus administrativement actifs en fin d'année

Source : Acooss - Urssaf

Graphique 3 : Nombre de ME économiquement actifs et chiffre d'affaires moyen en 2016 selon l'année d'immatriculation



Source : Acooss-Urssaf

2012 (+ 21 %), ce montant progresse chaque année d'environ 10 % depuis 2013 (tableau 4).

Entre 2012 et 2014, ce dynamisme est principalement soutenu par la croissance du nombre de ME (+ 20,4 % en 2012, et + 9,6 % en 2014), le CA moyen étant stable (+ 0,4 % en 2012) voire en légère baisse en 2013 et en 2014. En 2015 et 2016, la hausse du CA global résulte à la fois de l'augmentation du nombre de ME (respectivement + 5,2 % et + 5,8 %) mais aussi de la hausse du CA annuel moyen (+ 4,8 % et + 4,1 %). Celui-ci s'établit à 9 816 euros en 2016.

Des chiffres d'affaires annuels souvent faibles ...

En 2016, les deux tiers des ME économiquement actifs se situent sous un CA moyen de 9 000 euros, 25 % sous 1 555 €, 50 % sous 5 250 €. 10 % des ME déclarent un CA supérieur à 26 000 euros. Le dispositif limite les montants de chiffres d'affaires à ne pas dépasser : 32 900 euros pour les prestations de services et 82 200 euros pour les prestations de ventes en 2016 (encadré).

... qui croissent avec l'ancienneté dans le dispositif

Si l'on excepte les ME inscrits en 2016, dont certains se sont immatriculés en fin d'année et ont donc de fait eu une activité limitée sur l'année, le CA moyen atteint 10 695 euros en 2016. Celui-ci

augmente avec l'ancienneté dans le dispositif (graphique 3) : de 10 057 euros pour les ME immatriculés en 2015 à 11 748 pour ceux immatriculés en 2009.

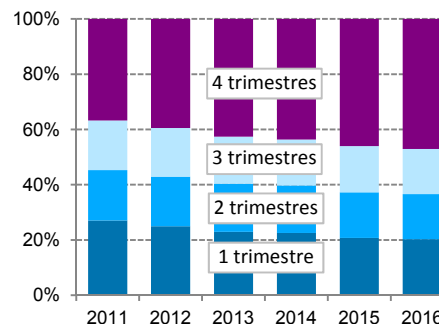
La régularité des déclarations de chiffre d'affaires dépend de l'ancienneté dans le dispositif...

En 2016, 47 % des ME économiquement actifs déclarent un CA sur quatre trimestres ; ils étaient 37 % en 2011 (graphique 4). Cette augmentation s'explique en partie par l'ancienneté dans le dispositif. La part de ME déclarant sur chaque trimestre d'établit ainsi à 63 % pour les ME immatriculés en 2009 alors qu'elle que de 49 % pour ceux immatriculés en 2015 (Tableau 5).

...et de la nature de l'activité

La part de ME déclarant un CA pour chacun des 4 trimestres de l'année varie

Graphique 4 : Répartition du nombre de trimestres d'activité déclarés par année (ME éco. actifs en 2016)



Source Acooss-Urssaf

selon les secteurs. Dans les secteurs de la coiffure et soins du corps, la santé, les réparations hors automobile et les autres services personnels, cette proportion est supérieure à 55 %. Il s'agit pour l'essentiel d'activités de services aux personnes, par nature régulières tout au long de l'année. Le CA moyen annuel de ces secteurs est inférieur à 9 100 € et, en dehors des réparations hors automobiles, les femmes y sont majoritaires.

A *contrario*, la part de ME déclarant des chiffres d'affaires pour les 4 trimestres est inférieure à 35 % dans les activités immobilières, le conseil pour les affaires, les activités comptables et le commerce de gros. Ce sont des secteurs dans lesquels le travail peut être plus ponctuel, en fonction de l'activité et des besoins des entreprises. Les chiffres d'affaires moyens de ces secteurs sont tous supérieurs à 10 900 €. Enfin, dans le transport, seul un quart des ME déclare un CA pour les 4

trimestres de l'année. Ceci s'explique par la forte progression en 2016 du nombre d'immatriculations dans ce secteur (*éclairage*) impliquant une part relativement plus importante de ME administrativement actifs que sur une partie de l'année.

Quelle que soit l'ancienneté dans le dispositif, le chiffre d'affaires des femmes est plus faible que celui des hommes ...

En 2016, le CA moyen s'établit à 10 602 euros pour les hommes et à 8 714 euros pour les femmes. L'écart de 22 % en moyenne en faveur des hommes tend à diminuer avec l'ancienneté : de 31 % pour les ME immatriculés en 2015, il se réduit à 7 % pour ceux entrés dans le dispositif en 2009 (*graphique 5-a*).

...en partie en raison d'effets de structure sectorielle

Sur la population des ME avec deux années d'ancienneté, plus de la moitié

Tableau 5 : Part des ME administrativement actifs déclarant 4 trimestres selon l'année d'immatriculation

Année d'immatriculation	Niveau (en milliers)	Part de ME déclarants 4 trimestres
2009	63	63%
2010	86	64%
2011	73	60%
2012	88	58%
2013	102	56%
2014	133	52%
2015	168	49%
2016	182	13%
Total	894	47%

Source Acooss-Urssaf

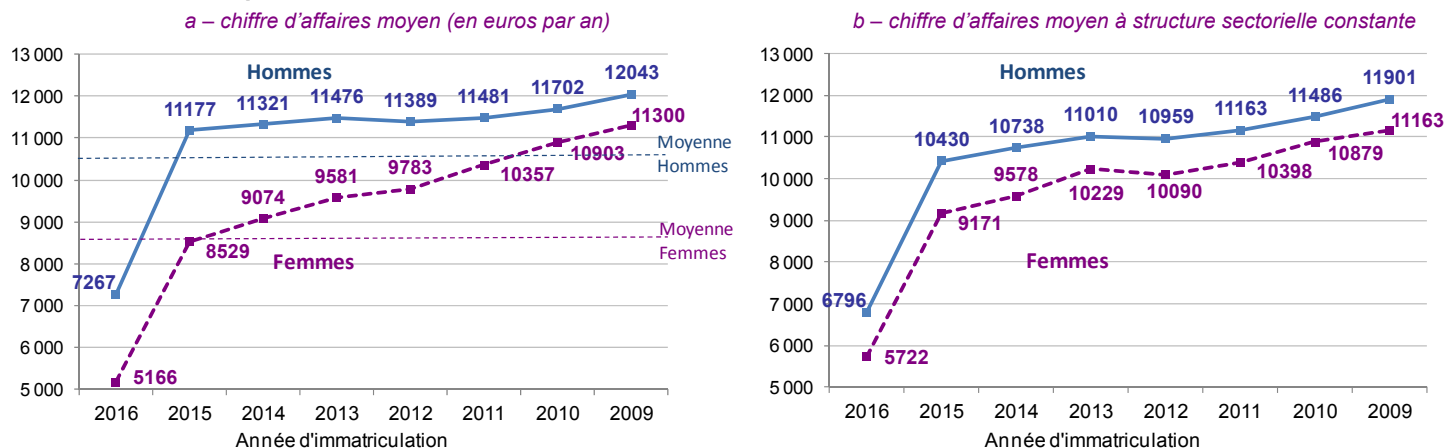
(16,9 %) de l'écart de CA moyen (31,0 %) entre les hommes et les femmes s'explique par une plus forte présence des premiers dans des secteurs dont le CA moyen est plus élevé (*graphique 5-b*).

Tableau 6 : Chiffre d'affaires, nombre de trimestres d'activité des micro-entrepreneurs par secteur

Secteur d'activité	Chiffre d'affaires (CA)		ME économiquement actifs (au moins un trimestre avec CA>0)					
			Nombre de ME		Chiffre d'affaires annuel moyen		% de ME ayant 4 trimestres avec CA>0	
	2016 millions d'euros	Evolution 2016/2011 %	2016 milliers	Evolution 2016/2011 %	2016 euros	Evolution 2016/2011 %	2016 %	Evolution 2016/2011 en pt
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	18,9	85,2	2,1	69,5	9 098	9,3	52,2	13,8
CZ1 - Industrie	466,5	85,8	54,7	84,6	8 523	0,6	49,3	10,3
CZ2 - Métiers de bouche	160,3	65,6	15,4	71,8	10 389	-3,6	48,1	8,5
F1 - BTP travaux de finition	773,6	85,3	56,8	71,1	13 629	8,3	47,6	12,8
F2 - BTP autres	869,9	83,6	61,2	63,9	14 214	12,0	46,8	12,4
G1 - Commerce-réparation d'automobiles	211,6	89,6	18,1	100,1	11 690	-5,2	47,2	9,7
G2 - Commerce de gros, intermédiaires du commerce	244,5	83,1	19,0	73,2	12 848	5,7	35,5	6,1
G3 - Commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche	32,0	40,7	2,3	53,8	14 021	-8,5	48,2	9,2
G4 - Commerce de détail non alimentaire	352,1	39,7	32,9	44,1	10 690	-3,1	50,0	8,7
G5 - Commerce de détail sur marchés non classé ailleurs	262,3	35,6	40,7	40,5	6 446	-3,5	52,0	7,9
G6 - Commerce de détail non spécialisé	246,6	30,0	24,0	15,5	10 282	12,6	50,4	14,5
HZ - Transports et entreposage	82,8	229,4	14,2	415,0	5 849	-36,0	25,1	-9,9
IZ - Hébergement et restauration	401,5	86,7	27,7	87,3	14 482	-0,3	45,1	6,7
JZ - Informatique	274,3	51,0	30,0	36,5	9 147	10,6	37,2	9,3
KZ - Activités financières et d'assurance	49,6	83,0	4,1	59,3	12 031	14,9	44,3	8,4
LZ - Activités immobilières	151,5	117,0	10,7	97,6	14 160	9,8	29,3	3,3
M1 - Activités juridiques	18,6	52,8	1,0	16,4	17 862	31,3	54,7	1,3
M2 - Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	347,3	72,2	31,7	75,9	10 969	-2,1	35,3	6,8
M3 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	439,9	35,2	40,1	44,2	10 968	-6,2	32,8	5,1
M4 - Activités spécialisées de design	164,0	43,4	18,3	29,6	8 976	10,6	36,5	8,8
M5 - Autres activités scientifiques et techniques	364,9	80,5	40,6	76,3	8 986	2,3	41,2	10,2
N1 - Activités de nettoyage	211,8	158,8	23,3	131,1	9 078	12,0	51,6	11,1
N2 - Autres activités de service administratif et de soutien	304,6	48,5	32,0	34,8	9 526	10,1	48,4	12,0
PZ - Enseignement	378,1	82,3	42,5	66,5	8 903	9,5	44,4	11,8
QZ - Santé	405,5	227,4	49,4	173,3	8 211	19,8	63,7	12,4
R1 - Arts, spectacles et autres activités récréatives	415,1	116,9	64,0	98,5	6 484	9,2	41,3	9,5
R2 - Activités sportives	213,0	144,5	27,5	123,4	7 750	9,4	47,4	10,6
S1 - Réparations hors automobile	183,2	60,3	20,1	31,7	9 109	21,7	59,1	15,0
S2 - Coiffure et soins du corps	410,5	76,6	48,1	47,0	8 542	20,2	67,5	15,8
S3 - Autres services personnels	249,3	62,9	32,2	45,0	7 747	12,4	55,6	13,9
UZ - Autres	67,7	198,7	8,8	195,8	7 706	1,0	36,9	4,0
Inconnu	2,5	-85,2	0,4	-73,4	6 464	-44,3	25,9	-10,6
TOTAL	8 774,0	76,8	893,4	67,9	9 821	5,3	47,0	10,3

Source Acooss-Urssaf

Graphiques 5 : Chiffre d'affaires annuel moyen et chiffre d'affaires à structure sectorielle constante* pour les ME économiquement actifs en 2016 par ancienneté et sexe



* Les chiffres d'affaires à structure sectorielle constante sont calculés en imposant à chacun des sexes la structure globale des secteurs d'activité. Source Acooss-Urssaf

Les secteurs qui contribuent le plus à expliquer cet effet sont le BTP, et dans une moindre mesure, la réparation automobile et l'informatique (masculins), ainsi que ceux de la Santé et le « Coiffure et soins du corps » (féminins).

Des niveaux de chiffre d'affaires et des évolutions variés selon les secteurs...

Le secteur du BTP (travaux de finition et autres) est celui qui génère le plus de CA (1,64 Md€, tableau 6). Quatre autres secteurs contribuent aussi fortement au CA global : l'industrie (0,47 Md€), le conseil pour les affaires (0,44 Md€), l'art et spectacle, activités récréatives (0,42 Md€) et la coiffure et soins du corps (0,41 Md€). Les activités juridiques, du fait de l'exclusion des métiers réglementés, concentrent le volume de CA le plus bas (18,6 millions d'euros).

Entre 2011 et 2016, le CA global a progressé de 76,8 %. Les secteurs qui affichent les plus fortes hausses sont ceux des transports et entreposage (+ 229 %), de la santé (+ 227 %), des activités de nettoyage (+ 158 %) et des activités immobilières (+ 117 %). A contrario, les hausses les plus modérées (entre + 30 % et + 41 %) s'observent dans les secteurs du commerce de détail alimentaire et les activités de conseil pour les affaires et autres.

L'évolution du CA global résulte de celles, très disparates, des effectifs de ME économiquement actifs (+ 67,9 % en moyenne sur 5 ans) et des CA moyens (+ 5,3 % sur 5 ans, tableau 6). Certains secteurs présentent des hausses de CA moyen particulièrement élevées : les activités juridiques (+ 31,3 %), les activités de réparation hors automobile (+ 21,7 %),

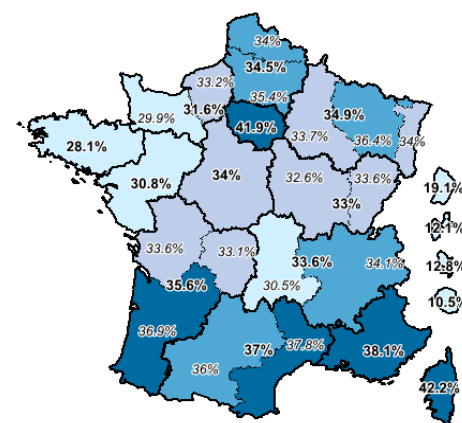
la coiffure et soins du corps (+ 20,2 %) et la santé (+ 19,8 %). Ce dernier se distingue aussi par une forte progression du nombre de ME économiquement actifs (+ 173 %). A l'inverse, le CA moyen dans le secteur des transports est en recul de 36 % entre 2011 et 2016. Cette nette diminution résulte de l'arrivée massive de nouveaux ME sur la période (+ 415 %), bien plus forte que dans les autres secteurs, et encore très soutenue en 2016 (+ 64 %, éclairage). En effet, la baisse de l'ancienneté moyenne générée par ces entrées a tendance à réduire le CA moyen (cf. graphique 3). Le CA moyen recule aussi, de manière moins prononcée, dans les secteurs des métiers de bouche, du commerce de détail alimentaire et non alimentaire, du conseil pour les affaires et dans celui de la réparation automobile. Dans ce dernier, la hausse du CA global est néanmoins soutenue par la progression marquée du nombre de ME économiquement actifs (+ 100 %).

Les autres secteurs affichant de fortes hausses d'effectifs économiquement actifs (supérieures à + 97 %) présentent des évolutions de CA moyen plus homogènes (entre + 9 % et + 12 %) : les activités de nettoyage, les activités sportives, les activités immobilières, les arts, spectacles et autres activités récréatives.

La Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie affichent un recours au dispositif ME parmi les plus faibles...

Le recours au régime de la micro-entreprise varie selon les régions (carte 1). Si la moyenne nationale se situe à 35 %, le taux varie de 10 % à la Réunion à 42 % en Corse et en Île-de-France. La Bretagne, les Pays de la Loire, l'Auvergne et la

Carte 1 : Part des ME dans les TI en 2016



Source : Acooss-Urssaf

Basse-Normandie sont les (anciennes) régions de la métropole qui ont le moins recours au statut de micro entrepreneur (moins de 31 %).

... et un chiffre d'affaires moyen parmi les plus hauts

La Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie sont aussi les (anciennes) régions métropolitaines, avec la Corse, Paca et Rhône-Alpes qui présentent les CA annuels moyens les plus élevés (10 000 euros ou plus, carte 2-a). A contrario, les régions Limousin, Auvergne et Haute-Normandie affichent les CA moyens les plus faibles (9 400 euros ou moins), contrastant avec celles avec lesquelles elles sont réunies depuis le 1^{er} janvier 2016 en vertu de la loi NOTRE.

L'Île-de-France, dont le CA moyen était le plus élevé en 2011, est la seule région avec la Corse où le CA moyen diminue sur 5 ans (carte 2-b). Le recul de 3 % en Île-de-France s'explique par la concentration du secteur des transports, lequel a vu son

CA moyen fortement diminuer sur la période (tableau 6 et éclairage). A contrario, les régions Centre-Val de Loire, Bretagne et Pays de la Loire se caractérisent par des croissances de CA moyen de plus de 10 % en 5 ans.

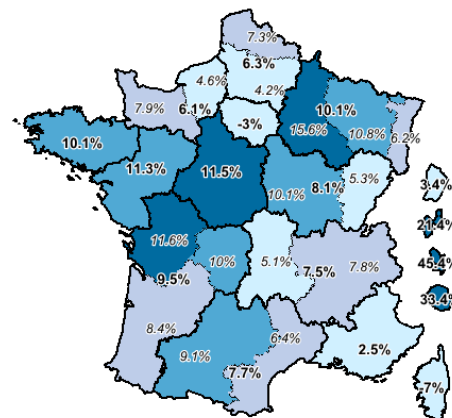
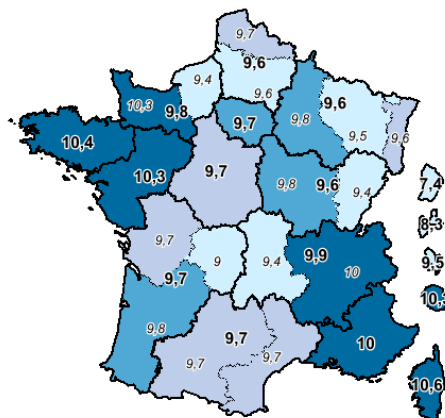
Philippe AUBOIN
Acos – Département des études statistiques et de l'animation du réseau

Frédérique BORIE
Urssaf du Centre

Sandrine FOURNIER
Urssaf du Languedoc-Roussillon

Cédric RICROS
Urssaf de Midi-Pyrénées

Cartes 2: Chiffre d'affaires annuel moyen des ME économiquement actifs en 2016*
a- Chiffre d'affaires en 2016 (en milliers d'euros) b- Evolution 2011-2016 (en %)



Source Acoss-Urssaf

Eclairage : Hausse du nombre de micro entrepreneurs dans le secteur des transports et de l'entreposage

Le nombre de ME économiquement actifs dans le secteur des transports et entreposage progresse très fortement ces dernières années : + 40 % en 2015 et + 64 % en 2016. Sur la période 2011-2016, les effectifs ont plus que quintuplé dans ce secteur (+ 415 %, tableau 6).

En 2016, le sous-secteur « Autres activités de poste et de courrier » (la livraison à domicile pour l'essentiel) enregistre la hausse la plus importante (+ 271 %, tableau A). Le nombre de micro-entrepreneurs y est passé de 1 755 à 6 508 en un an. Ce dynamisme est lié au développement de nombreuses plateformes web de livraison à domicile. Le sous-secteur « Transports de voyageurs par taxis » voit quant à lui le nombre de ME économiquement actifs progresser de 24 % en 2016, dépassant 4 000 micro entrepreneurs. Cette hausse est portée par l'essor des entreprises de voitures de transport avec chauffeur (VTC). Cependant, la majorité des immatriculations dans le transport de voyageurs par taxi s'effectue encore sous forme de société (Insee Première n°1631).

La livraison à domicile concerne davantage les jeunes et les hommes...

Près de 93 % des micro-entrepreneurs dans les « autres activités de postes et de courrier » sont des hommes (contre 58 % pour l'ensemble des ME).

Près des deux tiers des ME exerçant la livraison à domicile ont moins de 25 ans alors que cette catégorie ne représente que 6 % dans les autres activités de transport, et dans l'ensemble des

Tableau A : Les micro-entrepreneurs économiquement actifs dans le secteur transports et entreposage

	Nombre de ME éco actifs 2016	Évol 2016 / 2015	Nb moyen de trim. déclarés	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 60 ans et plus	Chiffre d'affaires annuel moyen
Transports de voyageurs par taxis (4932Z)	4 025	24%	2,5	5%	5%	7%	8 360 €
Autres activités de poste et de courrier (5320Z)	6 508	271%	1,9	7%	64%	1%	3 163 €
Autres *	3 623	-0,1%	2,7	8%	8%	20%	7 880 €
Total transports et entreposage	14 156	64%	2,3	7%	33%	8%	5 848 €
Total ME	893 806	6%	2,9	42%	6%	14%	9 816 €

* codes ape allant du 4910Z au 5310Z excepté 4932Z

Source Acoss-Urssaf

secteurs d'activité. Et seulement 1 % de ces ME qui exercent dans le domaine « Autres activités de poste et de courrier » ont plus de 60 ans. Pour le transport par taxis, les ME sont moins jeunes : la part des moins de 25 ans (5 %) rejoint celle de la population des ME (6 %).

...pour un chiffre d'affaires moyen très bas

Le chiffre d'affaires annuel moyen pour les activités de livraison à domicile est de 3 163 €, soit 3 fois moins que la moyenne de l'ensemble des secteurs, et 2,5 fois moins que celle des autres activités de transport. Ce sont des activités qui ne sont souvent exercées que quelques heures dans la journée. Le nombre de trimestres déclarés par les ME du transport est en moyenne de 2,3 trimestres (contre 2,9 pour l'ensemble des ME) et s'établit à 1,9 trimestre pour les « autres activités de poste et de courrier ».

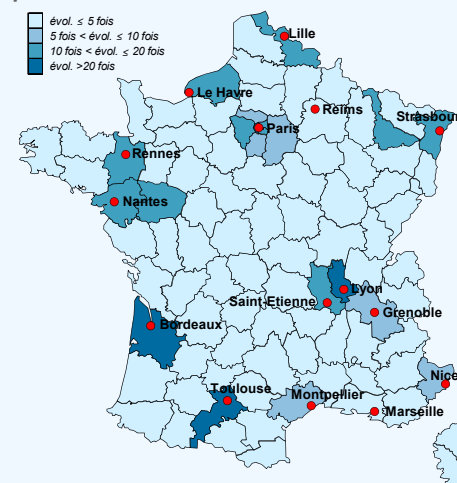
Une activité localisée dans les grandes villes

L'activité de livraison à domicile s'est développée depuis 2014 majoritairement

dans les grandes villes. En effet, parmi les ME ayant cette activité en 2016, un sur trois est situé à Paris, et plus de la moitié en Île-de-France.

Ainsi, les départements dans lesquels l'évolution du nombre de ME dans les « autres activités de poste de courrier » est la plus forte sont pour la plupart ceux des plus grandes villes de France (carte A).

Carte A : Evolution départementale du nombre de ME dans les « Autres activités de poste et de courrier » entre 2014 et 2016



Source : Acoss-Urssaf

Sources et méthodologie

Le dispositif Micro-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Il concerne les activités commerciales, artisanales et certaines activités libérales. Sont exclues du dispositif les professions libérales affiliées à une caisse de retraite autre que la CIPAV ou le RSI, notamment pour les activités agricoles rattachées à la Mutualité sociale agricole (MSA). En outre, le statut d'auto-entrepreneur impose la franchise en base de TVA, et donc sa non récupération.

A partir du 1^{er} janvier 2016, les **auto-entrepreneurs** rejoignent le dispositif des **micro-entrepreneurs (ME)**.

Ce régime permet de :

- bénéficier d'une prise en charge partielle des cotisations par l'Etat,
- ne payer des cotisations que lorsque l'activité génère un chiffre d'affaires (*tableau B*),
- bénéficier du caractère libératoire des versements de cotisations et contributions sociales et, si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas un certain seuil, de l'impôt sur le revenu (*les taux de prélèvement sont définis dans le tableau B*),
- bénéficier de la franchise de TVA,
- bénéficier du régime sans limitation de durée, dès lors que le chiffre d'affaires est inférieur aux seuils du régime micro-social (soit en 2016 : 82 200 € pour une activité d'achat/vente et 32 900 € pour une activité de prestations ou de services).

En cas de dépassement, sans toutefois dépasser les seuils de franchise de TVA (90 300 € pour les activités d'achat-vente et 34 900 € pour les activités de prestation de services, *Tableau B*), il est possible de conserver le statut d'auto-entrepreneur l'année du dépassement et la suivante.

Si le chiffre d'affaires du Micro entrepreneur dépasse le seuil de franchise de la TVA dès la

Tableau B : Taux de cotisations sociales des ME en 2016 (en %)

	Prélèvement social forfaitaire*	Impôt sur le revenu
Vente de marchandises	13,4	1,0
Presta. de services commerciales ou artisanales	23,1	1,7
Autres prestations de services relevant du RSI	23,1	2,2
Activités libérales relevant de la CIPAV	22,9	2,2

* Le prélèvement social forfaitaire concerne : l'assurance maladie-maternité, les indemnités journalières (excepté pour les professions libérales), la CSG/CRDS, les allocations familiales, la retraite de base, la retraite complémentaire obligatoire et l'invalidité-décès.

Source : Acooss-Urssaf

Tableau C : Seuils de Chiffre d'affaires applicables en 2016

	Régime de la micro-entreprise	Seuil de tolérance	Bascule en Entreprise Individuelle
Achat/vente	Jusqu'à 82 200 €	Entre 82 200 € et 90 300 €	Au-delà de 90 300 €
Prestations de services	Jusqu'à 32 900 €	Entre 32 900 € et 34 900 €	Au-delà de 34 900 €

Source : Acooss-Urssaf

première année, le ME bascule automatiquement dans le régime social de droit commun des travailleurs indépendants. Ces seuils sont proratisés en fonction de la date de création de l'activité.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, tout ME est soumis à l'obligation de déclarer son chiffre d'affaires, quel que soit le montant.

Les ME sont redevables de cotisations sociales forfaitisées auxquelles s'ajoutent la CFP et la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie ou de Chambre de métiers (taux spécifiques).

Par ailleurs, les ME bénéficiant de l'ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise) disposent de taux spécifiques moindres pour le calcul des cotisations et contributions sociales.

A compter de 2012, l'auto-entrepreneur est redevable, pour chaque déclaration non réalisée, d'une pénalité d'un montant égal à 1,50 % du plafond mensuel de sécurité sociale en vigueur et d'une taxation d'office calculée en fonction du nombre de déclarations mensuelles ou trimestrielles non transmises au terme de l'année.

Les Urssaf enregistrent les déclarations et les paiements pour le compte de tous les organismes sociaux, ainsi que pour les services fiscaux si le cotisant choisit cette option.

Depuis la mise en place du statut, les radiations interviennent systématiquement au quatrième trimestre lorsque :

- la demande de radiation pour changement de régime d'imposition ou de changement de régime (régime ME vers le régime « classique des travailleurs indépendants ») est effectuée plus de trois mois après le début d'activité ;
- lorsque le chiffre d'affaires annuel déclaré par le ME dépasse le seuil de franchise de TVA (*tableau C*) ;
- lorsque le chiffre d'affaires annuel déclaré par le ME dépasse deux années consécutivement le seuil de régime micro-fiscal.

Depuis la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011, les ME perdent automatiquement le bénéfice de ce régime en cas de chiffres d'affaires nul sur 24 mois ou 8 trimestres consécutifs.

Tableau D : Motifs de radiations des ME en 2016

Motifs de radiations	Milliers	%
Dépassement de seuils	6	2
Aucune déclaration de CA pendant 8 trimestres consécutifs	96	37
Autres motifs	161	61
Total des comptes radiés	263	100

Source : Acooss-Urssaf

En 2016, 263 000 comptes micro-entrepreneurs ont été radiés (*tableau D*). Pour près de 37% d'entre eux, cette radiation est consécutive à un chiffre d'affaires nul ou non déclaré pendant 8 trimestres consécutifs. Les radiations suite à dépassement de seuil concernent 2% de l'ensemble des radiations.

Le suivi statistique

La base auto-entrepreneur de l'Acooss et des Urssaf centralise depuis janvier 2009 les informations relatives aux cotisants relevant de ce régime ainsi que les déclarations envoyées aux Urssaf. Elle est alimentée par des extractions mensuelles. Les données utilisées dans cette publication sont issues d'une extraction au 30 juin 2017.

Afin de mieux classer les activités des micro-entrepreneurs, une nomenclature spécifique agrégée en 30 classes a été constituée. Elle est construite à partir de la nomenclature d'activités entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008 (NAF rév.2). Certaines classes sont issues des nomenclatures agrégées connues (A, H, I, J, K, L, P, Q), d'autres sont des regroupements de postes à des niveaux plus ou moins fins. Par exemple, les métiers de bouche (CZ2) regroupent les codes APE 10xxx (industrie agroalimentaire), 4721Z à 4724Z (commerce de détail de fruits, légumes, viandes, poissons, pains) et 4781Z (commerce de détail alimentaire sur marché). Le détail de la nomenclature est disponible sur acoss.fr.

A la différence d'un travailleur indépendant relevant du régime de droit commun, qui déclare une fois par an, le micro-entrepreneur déclare un chiffre d'affaires tous les trimestres ou tous les mois.

Définitions

Est considéré comme **administrativement actif** un auto-entrepreneur ayant été immatriculé avant ou pendant la période et non radié au cours de cette période, qu'il ait déclaré ou pas un chiffre d'affaires positif.

Est considéré comme **économiquement actif** un auto-entrepreneur ayant déclaré un chiffre d'affaires positif sur la période étudiée.

Un trimestre d'activité est un trimestre au cours duquel l'auto-entrepreneur a déclaré un chiffre d'affaires positif.

Pour approfondir...

- « Les micro-entrepreneurs fin juin 2017 », *Acooss Stat n°265*, Acooss, janvier 2017.
- « Les créations d'entreprises en 2016 », *Insee Première n°1631*, Insee, janvier 2017.
- « Les auto-entrepreneurs en 2013 : leur nombre continue de progresser mais leur chiffre d'affaires moyen diminue », *Acooss Stat n°202*, Acooss, Décembre 2014.

Les publications de l'Acooss et celles des Urssaf sont disponibles, dès le jour de leur parution, sur le site acoss.fr - rubrique Observatoire économique. Des données plus détaillées y sont également à disposition.